

Genèse du projet

Une exposition pour sensibiliser et dédramatiser

La maladie, le handicap, l'accident peuvent toucher n'importe qui et n'importe quand, nous pouvons tous y être confrontés à un moment de notre vie ! Pour nous protéger si nous devenons vulnérables, c'est à dire préserver aussi bien nos droits que notre patrimoine, la loi a instauré en 1968, trois mesures de protection : **la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle**. Cela fait donc bientôt 60 ans que la protection juridique des majeurs (PJM) existe mais elle reste encore méconnue et souffre de stéréotypes tenaces.

Et pourtant, 1 000 000 de personnes bénéficient d'une mesure de protection et ce chiffre ne cesse de croître au fil du temps. Il est donc indispensable de rendre ce champ d'action plus lisible. Mieux comprendre ce sujet c'est lever les tabous et casser les a priori !

Voilà comment est née notre exposition qui nous permet aussi de marquer 35 ans d'expérience dans ce domaine. À travers **12 portraits de personnes** bénéficiant ou ayant bénéficié d'une curatelle ou d'une tutelle, nous souhaitons illustrer à la fois la variété des parcours de vie et parler de la PJM à travers leurs regards. Tout cela en accordant une importance toute particulière à leur passion ou passe-temps préféré qu'ils ont bien voulu partager avec nous. Car nous ne cesserons jamais de le clamer haut et fort :

“ **une mesure de protection ne définit pas à elle seule une personne** ”

La protection juridique des majeurs : quésako ?

Pourquoi prononce t-on une mesure de protection ?

En cas d'**altération des facultés physiques et/ou psychiques**, souvent synonyme de perte d'autonomie et de vulnérabilité, il peut être nécessaire d'avoir de l'aide pour faire face à **la gestion du quotidien** (budget, logement, santé, démarches administratives ...) et pour **faire respecter ses droits**.

Certificat médical circonstancié à l'appui, c'est le juge des contentieux de la protection qui décide de la mise en place d'une mesure adaptée à la situation de la personne. C'est un membre de la famille qui est désigné en priorité mais si l'entourage ne peut ou ne veut pas le faire c'est un mandataire privé ou une association comme l'Udaf qui sont désignés. La mesure est prononcée pour **5 ans** et est réévaluée en fonction de l'évolution des besoins. Et dans certains cas, des personnes arrivent à retrouver leur autonomie comme nous le prouve le témoignage de Cédric en page 11 !



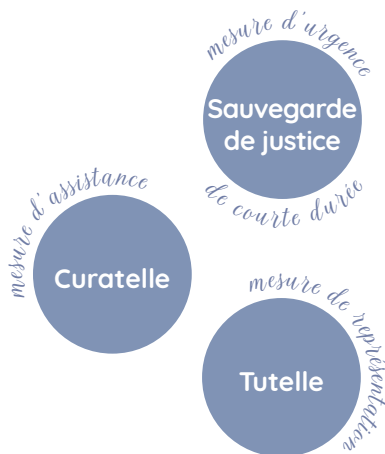
3 mesures, 3 degrés différents

Ce qu'il faut retenir c'est que la curatelle est une mesure plus légère que la tutelle, qui limite de manière plus importante la capacité d'action du majeur protégé. La personne en curatelle est donc plus autonome qu'une personne en tutelle qui est de fait plus dépendante. Pour faire face à une situation d'urgence, une personne peut aussi bénéficier d'une sauvegarde de justice prononcée pour une courte durée afin d'accomplir certains actes importants de la vie courante.

Il n'y a pas d'âge ni de profil type !

N'importe qui peut avoir besoin d'une mesure de protection au cours de sa vie à cause de l'âge, de la maladie quelle qu'elle soit :

- Handicap physique (moteur, sensoriel)
- Handicap mental
- Handicap psychique (troubles anxio-dépressifs, bipolarité, schizophrénie ...)
- Handicap cognitif (troubles dys, troubles du spectre de l'autisme, troubles neurologiques ...)
- Maladies chroniques évolutives ou invalidantes (maladie d'Alzheimer, Parkinson, AVC ...)
- Addictologie





Joël l'homme aux mille et une vies

“

En 2021 j'ai eu un accident chez moi, on m'a annoncé que je ne retrouverai jamais l'usage de la parole et j'ai été placé en ehpad. Pendant ma rééducation, j'ai tenu bon et j'ai bien récupéré. Mon fils a fini par m'enlever de là-bas car ça ne se passait pas très bien et aujourd'hui je suis en résidence autonomie. C'est lui qui a demandé la mesure de protection. Cette mesure j'y repense et je me dis ce n'est quand même pas normal. Alors qu'il y a des gens qui en ont besoin. Franchement je me débrouille, à part le fait que je ne peux pas marcher longtemps. Je n'ai pas de problème d'argent. Avant mon accident, j'ai eu une vie bien remplie, quand j'étais jeune je faisais partie d'une grosse société de musique. Mon premier métier c'était typominerviste. Ensuite, quand mon père est décédé je me suis engagé dans l'armée. J'ai été envoyé au Tchad mais j'ai été blessé. Une fois de retour, je suis devenu commercial. Une occasion s'est présentée, un copain photographe qui bossait pour un studio

photo m'a pris comme assistant et j'ai terminé à la régie. Quand le studio a fermé, je suis devenu prof de musique. Pour gagner un peu plus de sous j'étais aussi agent de sécurité la nuit. J'adore la musique et je joue du saxophone. J'ai aussi une autre passion, la peinture ! Je n'avais jamais le temps d'en faire avant du fait de ma vie professionnelle chargée. La peinture dès que je peux j'en vends parce que j'en ai trop. Ça m'occupe la tête. Quand je cuisine, je suis capable d'avoir un tableau en cours de réalisation sur la table. Et ce n'est pas tout, j'ai également fait de la taxidermie et des cannes en bois, dont celle que vous voyez sur la photo. Il s'agit d'une canne épée.

”





Cédric de l'enfer à la liberté

“ J’ai fait plein de petits boulots à droite et à gauche. J’ai commencé à dépenser beaucoup et à picoler pas mal. Je ne payais plus mon loyer, l’électricité, l’eau. C’était la descente aux enfers. J’avais tellement le nez dans l’alcool que je ne faisais plus l’entretien de l’appartement, je ne sortais plus mon chien. J’ai demandé de l’aide à mes parents, ils ont accepté à condition que je demande une mesure de protection. Ça a été compliqué au début car je ressentais beaucoup de frustration de ne plus me gérer moi-même. Et je ne pouvais plus dépenser comme je voulais. Donc je piquais de l’argent à mes grands-parents pour acheter de l’alcool.

Avec l’aide de l’Udaf j’ai remonté la pente. J’ai réussi à trouver un travail, à acheter une maison. Et comme j’étais bien accompagné, j’ai réussi mes projets. Ma mère travaillait dans la protection juridique des majeurs donc j’avais beaucoup de préjugés. Je me disais que c’était pour les cinglés et les handicapés. Je ne pensais pas qu’il y avait entre

guillemets des gens normaux. Et j’ai vraiment pris ça comme une injustice et une punition. Mais heureusement que je l’ai fait. Sinon j’aurais sûrement toujours des dettes et je n’aurais jamais eu mon travail et ma maison. Aujourd’hui je n’ai plus de curatelle. À la levée de la mesure j’avais une toute petite appréhension au début, c’était de recommencer les achats compulsifs. Mais maintenant j’arrive à me demander si j’en ai besoin ou pas. Et je n’ai plus de problèmes d’alcool.

Tout le travail mené avec les mandataires m’a permis d’aller mieux. Aujourd’hui je vais bien, j’ai retrouvé toute mon autonomie et je prends soin de mon petit chien Lipton.

”





Michelle, l'espoir au bout du fil

“

Je suis sourde de naissance. Depuis plusieurs années je perds progressivement la vue.

De ce fait j'ai une mesure de protection depuis 2018. Mais je ne l'ai pas très bien vécu psychologiquement au début. Avec l'accumulation de la baisse de la vue, la perte de l'autonomie et le décès de mon père, j'ai fait une dépression. Avant avec mon mari on s'occupait de notre maison, comme maintenant nous ne voyons pratiquement plus nous sommes à Larnay Sagesse. Depuis, je suis plus ouverte et je suis soulagée de ne plus avoir à réaliser les tâches ménagères. Cela me permet également de pouvoir apprendre le braille. Je fais aussi de la gymnastique ça m'aide à apaiser mes angoisses.

Ce qui m'aide aussi c'est le tricot. Je fais beaucoup de fleurs en laine, je crée des points. Comme j'ai perdu 2 de mes sens, le toucher s'est beaucoup

développé mais j'ai encore la perception des couleurs. Avec l'aide de l'animatrice qui dispose mes pelotes d'une certaine façon je peux créer des fleurs avec une belle harmonie de couleur. Tous les ans il y a la journée mondiale des personnes en situation de surdité. Pour l'occasion je participe au décor urbain en tricotant. J'ai également appris à faire du rotin. Tricoter ça m'occupe la tête, ça me détend. Je suis contente de ce que je fais. Ça me remplit de joie. J'ai un autre projet qui me tient à cœur, ce serait d'avoir une auxiliaire de vie sociale afin qu'elle puisse m'accompagner faire des randonnées.

”





Sandrine, amoureuse de la mosaïque et de son mari Olivier



Sandrine : J'ai demandé ma mesure parce que je ne savais pas trop gérer mon argent et surtout les papiers. Quand j'étais jeune ma mère m'a foutue dehors. Par la suite j'ai été mise dans des familles d'accueil et des foyers. C'était très difficile. Avec mon mari on s'est connus dans un foyer. Nous nous sommes installés ensemble à 20 ans et on ne s'est jamais quittés, ça fait 24 ans que nous sommes mariés. Mais on a galéré. Avant on était à Paris, nous étions déjà en curatelle, et notre mandataire de l'époque ne voulait pas trop qu'on se marie. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas vivre comme les autres. Donc on a fait appel au juge et on a fini par se marier.

Olivier : Moi j'ai fait une très grosse connerie. Je suis allé dans une agence de voyage. Et je nous ai offert à tous les 2 un voyage pour les châteaux de la Loire, entre 3 et 4 000 francs, j'ai cassé la tirelire pour ça. Par la suite, l'éducatrice a demandé la mesure. J'ai accepté parce

que je n'avais pas le choix. Mais c'était dur quand même.

Sandrine et Olivier : On est contents de l'Udaf. Parce qu'avant à Paris on a souvent eu des problèmes. Notre curatrice elle est en or. Celle-là on la garde. Moi je sais que je veux rester toute ma vie en curatelle. On se déplace avec plaisir parce que les gens sont très accueillants. Nous faisons partie du groupe des représentants des usagers, qui nous permet de nous exprimer, d'échanger et de mettre en place des projets. J'ai pu exposer mes mosaïques lors des dernières portes ouvertes à l'Udaf. J'ai même vendu un miroir, l'une de mes créations. J'ai commencé à Paris dans une association et depuis j'en fais tous les jours.



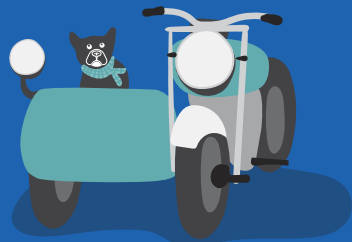


Thierry, l'ancien motard qui ne passait pas inaperçu

“ Avant de faire mon AVC en 2018, j'étais ambulancier. On m'a dit que je n'étais plus en capacité de me débrouiller tout seul. C'est une assistante sociale qui a fait la demande de mesure de protection. Comme de toute façon je ne pouvais rien faire tout seul, d'accord ou pas d'accord j'avais pas vraiment le choix. Je ne pouvais pas gérer les papiers ni trouver un appartement tout seul. La marche c'est pas le plus grave. Le plus grave ce sont les bras. Je ne peux rien faire, je ne peux plus faire la vaisselle ou bien cuisiner, alors que j'aime ça. La mesure est utile mais c'est contraignant quand même car je ne peux plus retirer autant d'argent comme avant. Moi je suis fumeur, donc ce n'est pas évident. Elle me soulage quand même la mesure de protection. C'est pour ça que c'est bien. Surtout s'il y a des dossiers à remplir en ligne, car internet et moi ça fait deux.

Le gros de mes journées c'est la télévision, je regarde beaucoup les reportages animaliers. Je fais aussi de la

gym adaptée le lundi, j'ai toujours aimé le sport. Avant je jouais à la pétanque et je pratiquais des sports de combat, boxe thaï, aikido. Je faisais également beaucoup de maquettes, je pêchais le brochet, j'adorais faire des photos de la nature. Avec ma chienne, un bouledogue français, on faisait des sorties moto, l'une de mes autres passions. On ne passait pas inaperçus tous les deux ! J'étais également très bricoleur, ça me manque. Je ne peux plus rien faire de mes 10 doigts, enfin de mes 5. Mais bon ça pourrait être pire, c'est ce que je me dis toujours. Il y a des choses qu'on accepte plus facilement que d'autres, on fait avec.





Nadine et ses animaux fantastiques

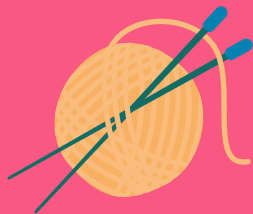
“ Avant de tomber malade je travaillais dans la fonction publique territoriale. Quand j’ai appris que j’étais bipolaire je suis allée d’arrêt maladie en arrêt maladie. Il a fallu beaucoup de temps avant que je puisse être en arrêt complet. La bipolarité ça représente une fatigue physique comme quelque chose qui alourdit le corps et la tête. Mais bon l’essentiel c’est de pouvoir remonter et j’y suis arrivée. C’est une assistante sociale de l’hôpital qui a demandé la mesure. C’était la bonne solution parce que la banque était en train de me faire un dossier de surendettement.

Je suis soulagée d’être en curatelle. Je ne veux pas qu’on me retire la mesure, ça serait faire un pas en arrière et ça pourrait entraîner une rechute. Le projet c’est d’avoir un vrai encadrement. Moi j’adore ça. Je trouve que ma curatrice fait du bon travail. L’Udaf est essentielle comme les docteurs. Grâce à la mesure de protection je ne suis plus toute seule, je ne suis plus recroquevillée sur moi-

même. D’ailleurs, je suis plus ouverte aux autres, je vais d’ailleurs à l’atelier créatif du gem* tous les vendredis matin. Je fais de la laine, j’en fais sur des tableaux aussi. Le fil d’aluminium j’ai découvert ça toute seule. J’aime bien les loisirs créatifs parce que ça m’a permis d’arriver à me concentrer de nouveau. Ça m’a ouvert l’esprit, c’est agréable. Ce projet est un défi pour moi, car quand il s’agit d’exposer, j’ai peur, parce que se montrer ce n’est pas forcément facile. Mais en ce moment je suis assez fière de moi.

”

* Groupe d’entraide mutuelle





Samuel, Maya et le Roi Soleil

“ Je vis seul avec ma petite chienne Maya que j’ai sauvée de l’abandon. Avant d’avoir la mesure j’avais des fins de mois difficiles. Je ne m’en sortais plus financièrement et administrativement, j’étais débordé par les papiers. Il y a des fois où je n’osais pas ouvrir ma boîte aux lettres parce que j’avais peur de tomber sur une facture, un papier à renvoyer. C’est ce qu’on appelle la fameuse phobie administrative. C’est moi qui ai demandé la mesure, ça fait 8 ans. Et c’est la meilleure décision que j’ai prise de ma vie. Ma curatrice est superbe, on a un très bon contact, un bon feeling, ça se passe bien. Ça m’enlève un poids car elle gère mon budget, elle paye les factures, s’occupe de l’administratif. Elle fait le plus angoissant. L’Udaf c’est de l’écoute, de l’attention, de la compassion et de l’aide. C’est contraignant une curatelle faut bien le savoir. Mais si on pèse dans la balance entre les contraintes et les avantages, pour moi, il y a plus d’avantages.

Le fait d’avoir du soutien me permet de me concentrer sur d’autres projets. À la rentrée je veux me réinscrire à la fac, en licence d’histoire. Je veux avoir mon diplôme pour me dire que j’ai réussi quelque chose. Mais j’ai peur d’être déçu de moi-même. Ça me renverrait une image pas très valorisante parce que je n’ai pas une très bonne image de moi. Donc si j’arrive à l’obtenir ça serait un aboutissement. J’ai toujours eu une passion pour l’histoire, j’aime le XIX^{ème} siècle, il y a quelque chose d’intéressant. Et mon personnage préféré ? Je ne vais pas être très original, mais c’est le roi soleil, Louis XIV !





Noëlle, Marcel et leur fidèle destrier

“ Noëlle : J’ai une mesure de protection depuis mes 21 ans. C’est mon père qui a fait la demande. J’ai une maladie génétique, comme mon frère, qui fait que nous avons une partie du cerveau qui ne s’est pas développée correctement. Quand j’ai commencé à toucher ma pension d’invalidité, certains se servaient sur mon compte et ça s’est arrêté grâce à la tutelle. Au début je ne savais pas trop de quoi il s’agissait mais en posant des questions et grâce aux explications qu’on m’a données, j’ai fini par comprendre. J’ai commencé avec une tutelle et maintenant j’ai une curatelle, ce qui veut dire que je suis plus autonome. J’arrive à mieux me débrouiller. La tutelle et la curatelle ce sont 2 choses différentes.

Marcel : C’est moi qui ai demandé la mesure. Je me suis fait escroquer par un vendeur de voiture et je me suis retrouvé endetté. Quand la mesure est arrivée à son terme, je suis allé au tribunal, ma curatrice m’a demandé si je voulais poursuivre l’accompagnement et j’ai dit

oui parce que je ne sais pas lire. Du coup je me débrouille d’une autre façon. Par exemple, quand je partais en vacances, on me montrait le trajet et ensuite je le reproduisais. D’ailleurs on a travaillé un projet mobilité avec notre mandataire pour changer de voiturette. Pour nous, la voiture c’est important, on peut aller où on veut, c’est la liberté ! Avec notre mandataire ça se passe bien. Bon des fois il y a des choses qu’elle ne peut pas faire et d’autres qu’elle peut en fonction de notre budget car on n’a pas beaucoup d’argent. J’ai une toute petite retraite et madame une petite pension. Mais la mesure on arrive à la vivre très bien parce qu’en fait la curatrice c’est une personne qui nous protège.

”





Ibrahima, chroniqueur radio à ses heures perdues

“ Si j’en suis là c’est que j’ai fait quelques bêtises avec mes sous. Je gérais bien mon budget au départ. Mais je buvais et j’allais au restaurant avec des amis, je dépensais un peu mon argent à droite et à gauche. Ça je le regrette. Je n’incrimine pas les personnes que j’ai fréquentées, c’est entièrement ma faute. J’aimais bien cette ambiance, on se réunissait, on allait dans les appartements des uns et des autres. C’est un piège l’alcool. À cause de ça je suis entré au Cesam⁽¹⁾. Mon tuteur c’est un bon gestionnaire. Il est très bien et pas seulement parce qu’il me donne ce que je veux quand je le demande. Il est très souriant, il est solaire. Mais j’aimerais bien avoir un petit peu plus de liberté quand même. À un moment la tutelle on devrait la réévaluer. Des fois je me demande si ce n’est pas parce qu’ils ont peur que je ne sache pas me débrouiller. Après avec le temps on s’habitue et si je suis tout seul face à ça je ne sais pas ce que ça peut donner. La tutelle c’est une protection,

ça me permet d’avoir des économies et de faire des projets. Cet été, je pars en vacances à Toulouse. Je suis content d’être à la maison relais. Mon rêve le plus cher c’est d’aller à Reims, voir la cathédrale des sacres des rois de France, car je suis un passionné d’histoire. C’est un professeur qui m’a donné le goût de l’histoire. Les rois de France comme on dit, c’est mon dada. Quand je vois que Stéphane Bern ou certains se trompent, j’ai envie d’entrer dans la télévision et de dire « non ce n’est pas comme ça, c’est comme ça ». D’ailleurs j’anime une fois par mois une chronique histoire dans l’émission animée par le gem* «Nacre en ciel», qui est diffusée sur la radio Styl’Fm. Je parle d’un sujet passionnant en lien avec le calendrier, je suis dans mon élément ! ”

(1) Centre de soin ambulatoire

(2) Groupe d’entraide mutuelle





Solange adepte de l'art abstrait

“ Avant la mesure de protection j'ai travaillé à l'Insee pendant 38 ans, à Montpellier. Avec mon ancien conjoint c'était compliqué. Il me volait mon argent lorsqu'il arrivait sur mon compte. J'ai donc décidé de partir, parce que j'étais bouffée par lui. Comme je ne savais pas gérer mon budget, je ne payais pas mes factures afin d'avoir plus d'argent avec moi. Grâce à une connaissance qui était mandataire judiciaire à la protection des majeurs, je me suis renseignée sur le sujet et j'ai ensuite fait des démarches pour être accompagnée. Parce que je me suis rendue compte que ça n'allait vraiment plus, que je partais la tête dans le mur. La mesure de protection c'est simple, je ne paye pas mes factures, on le fait à ma place. Ça m'aide réellement. J'ai besoin de ça.

Comme je n'ai plus besoin de penser au budget, je me consacre uniquement à la peinture, c'est une passion qui me vide la tête. Il y a quelques années en

faisant mes courses, j'ai vu tout un lot de tableaux peints et des accessoires. Ça m'a donné envie de m'y mettre. À cette époque-là je marchais, je suis donc allée chercher le matériel et je me suis mise à peindre et depuis je ne me suis jamais arrêtée ! ”





Florian et l'art thérapie : quand l'imaginaire devient réalité

“ J’ai connu ma tutrice quand je suis arrivé au foyer. Mais au début je n’en voulais pas, je n’étais pas content du tout. Je pensais que je n’aurai pas d’autonomie et de liberté. Je voulais gérer mon argent tout seul, car j’y arrivais avant d’avoir la mesure. Depuis que j’ai quitté l’IME⁽¹⁾, j’ai perdu beaucoup de mes capacités de lecture, donc je n’arrive pas à faire les papiers tout seul, je pense que c’est pour ça que j’ai une tutelle. Quand j’aurai une conjointe, j’espère qu’elle comprendra et l’acceptera. Car un tuteur c’est bien quand même, pour gérer l’argent et accompagner dans les projets. On est plusieurs au foyer et à l’esat* à être accompagnés, mais ce n’est pas forcément par l’Udaf. Ma tutrice elle est sympa et gentille. Elle me met de l’argent de côté, comme ça cet été je peux aller à Disneyland Paris. En plus gérer de grosses sommes tout seul c’est compliqué, car j’ai peur de faire une bêtise et je ne veux pas bloquer ma carte. Ça me mettrait en colère.

Pour m’aider à gérer ma frustration et me calmer je fais de l’art thérapie. J’ai commencé en arrivant au foyer. J’ai également pris des cours de dessin et fait de l’art plastique à l’IME. J’ai déjà réalisé plein de choses : le personnage du cavalier sans tête, le costume du Père Noël, de Johnny Halliday. Là mon dernier gros projet c’est Casimir grandeur nature, la prochaine étape c’est Zorro. Je fais de belles choses je suis content ! J’ai hâte de continuer l’art thérapie ! Et ce n’est pas mon seul projet. J’aimerais m’installer à Poitiers, trouver un travail dans le milieu ordinaire et fonder une famille.”

(1) Institut médico-éducatif

(2) Établissements ou services d’aide par le travail





Jean-Lucien, la délicatesse au bout des doigts

“ Mes parents m’ont abandonné quand j’étais petit. Ce sont les gardes-chasse qui m’ont retrouvé dans les bois. J’ai fait des recherches sur ma famille mais c’est dur. J’ai retrouvé 2 sœurs et 1 frère. À 14 ans je n’allais pas à l’école, je bossais à la ferme mais je n’étais pas déclaré alors j’ai pris mes clics et mes clacs et je suis parti. À mes 18 ans, j’ai eu une tutelle et je suis rentré au CAT* d’Adriers en tant que menuisier et j’y suis resté jusqu’à ma retraite. C’est là-bas que j’ai rencontré ma femme, qui bénéficie elle aussi d’une mesure de protection. On ne m’a pas donné beaucoup d’informations, je suis avec l’Udaf et c’est tout. Moi ça ne me gêne pas, au contraire. Je suis bien avec eux. Mais je n’arrive pas à décrire ce qu’il se passe. Ils sont là pour nous aider de toute façon.

Une fois retraité, j’avais envie d’essayer de nouvelles choses alors j’ai acheté le matériel pour faire de la gravure sur verre. Mais c’est dur à faire il ne faut pas trembler, il faut y aller doucement parce

que sinon ça casse. Je suis patient alors ça va. Parfois je commence à 13h et à 19h je n’ai pas encore fini. Si le support est grand il faut prévoir 2 semaines de travail. Moi c’est mon plaisir. Si j’arrivais à trouver un petit local dans le coin j’irais exposer dedans et je travaillerais devant les gens. J’ai appris tout seul, ce n’est pas facile, mais je suis content de ce que je fais.

”
* Centre d’aide par le travail



Remerciements

Un grand merci à :

- Cédric, Florian, Ibrahima, Jean-Lucien, Joël, Michelle, Nadine, Noëlle et Marcel, Sandrine et Olivier, Samuel, Solange & Thierry pour votre accueil chaleureux, vos confidences et votre patience pour les shooting photos !
- À Lisa, jeune volontaire en service civique et Margaux, stagiaire pour leur implication
- À nos collègues mandataires qui nous ont mis en relation

Nous remercions chaleureusement nos sponsors pour leur confiance et leur soutien !



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes



**FONDATION
ROC • ECLERC**
Abrutée à la Fondation de France



Intégrance
La mutuelle des solidarités



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



**Agence
Poitiers Diane**

Crédit photos : Lisa BECUE, Margaux PASQUIER, Christina GONÇALVES DIAS

Pictos : Freepik

Création : Service communication de l'Udaf de la Vienne - 05/2025

